

SPFC

Compte-rendu de la visite du 30 juin 2016, SPFC/ONF, au départ du carrefour des Bonshommes

Messieurs Pierre-Jean Morel, directeur régional, et Michel Leblanc, responsable de l'Unité Territoriale de Compiègne, ont eu l'amabilité de répondre à l'invitation des Administrateurs de la SPFC, pour un rendez-vous sur le terrain, afin de répondre aux questions que se posent les adhérents de l'association.



Nous abordons divers sujets:

1) Les routes et chemins forestiers

Monsieur Morel nous rappelle que le rôle initial des chemins forestiers c'est l'exploitation.

Les nombreux "utilisateurs" de la forêt d'aujourd'hui n'ont pas les mêmes attentes. Ils veulent des chemins sans trous, sans ornières, entretenus. Le problème est que personne ne veut et ne peut plus payer, et l'entretien de ces

chemins coûte cher.

Les routes forestières sont maintenues en état par l'ONF; le service de voierie ne reçoit plus aucune aide de l'Etat quand on coupe au bord des routes... c'est au propriétaire du fonds de faire les travaux. Ce que l'ONF assume totalement.

Monsieur Leblanc nous dit que les zones barrées sont généralement respectées, la fermeture des routes résout beaucoup de problèmes.

Remplacement des barrières par endroit (environ 800 euros la barrière). Certaines sont cassées ou carrément sciées, d'autres laissées ouvertes, mais leur rôle est là.

Tolérance des vélos en forêt... on ne peut pas tout interdire, ce sont les seuls véhicules (*) à roues tolérés par l'ONF. Il est évoqué de mettre en place, à titre d'expérience, un panneau réglementaire d'interdiction.

2) Classification" Forêt d'exception"

Débat sur l'Intérêt pour les collectivités et le regard porté par les élus à ce classement. M. de Grandmaison semble dire que certains élus se moquent de la forêt en tant que telle... M. Morel n'est pas tout à fait d'accord, les élus n'attendent pas la même chose que nous ; la « Forêt d'exception » est l'intégration de la forêt dans le territoire, donc les élus et communes sont concernés.

Quelqu'un demande ce qu'a d'exceptionnel cette forêt ? M. Morel répond qu'elle n'a rien d'exceptionnel, qu'elle est plutôt moins belle dans l'ensemble que de nombreuses autres forêts. M. Leblanc ajoute que ce qui est exceptionnel c'est qu'elle est en bordure de zone urbaine et que l'on peut continuer à renouveler les peuplements en accommodant tous les utilisateurs de la forêt, nombreux ici : chasseurs, cavaliers, sportifs, marcheurs, etc...

Un enjeu : concilier tous les rôles de la forêt qui ont changé ces dernières années (économique, social et écologique). Par ailleurs, les habitants des villages de forêt ne sont plus des ruraux mais des citadins (rurbains) et donc cela change beaucoup la vision des choses.

3) Destination des grumes

M. Morel nous explique que les grumes étaient vendues à 95% en bloc sur pied. Leur destination était des plus variées et inconnues (beaucoup d'export).

Depuis 5 ans, 25% des bois sont exploités par l'ONF, débardés par des entreprises et vendus à des scieurs français, en bois façonnés, triés et présentés par qualité, par appels d'offres pour une vingtaine de clients. De plus en plus de contrats sont passés entre l'ONF et les scieurs pour vendre certains types de bois sur pieds et pluriannuellement. Les scieurs ont ainsi une visibilité de leur approvisionnement (contrats clairs) permettant d'étudier les marchés et d'obtenir des prêts bancaires. Ce bois est transformé en France (première



transformation : sciage, déroulage ou fendage pour le merrain). L'ONF veut maîtriser la destination de ses bois et soutient la filière bois française : une bonne chose pour essayer de relancer les scieries françaises dont beaucoup de petites unités ont disparu. Cependant, contraintes pour l'ONF car réduction de la concurrence.

Aujourd'hui, compte tenu de la capacité des scieurs, la tendance est d'exploiter des bois moyens (de diamètre < à 65cm) sauf pour le chêne où les gros sujets ont beaucoup plus de valeur quand ils sont de qualité.

L'ONF, exploitant et débardant lui-même une partie de ses bois, devrait avoir la même exigence sur l'état des chemins après ces opérations de mobilisation du

bois !!! Nous posons la question. Plusieurs utilisateurs : promeneurs, exploitants, transporteurs, d'où la difficulté de savoir qui remet en état.

4) Dépérissement

M. Morel nous indique que les 2/3 de la forêt ont été plantés hors station (**), les hêtres plantés il y a 150 ans ne sont pas dans leur biotope (station), sol trop sableux et précipitations plus faibles constatées depuis quelques années notamment une tendance à la diminution des brouillards, indispensables pour une hêtraie.

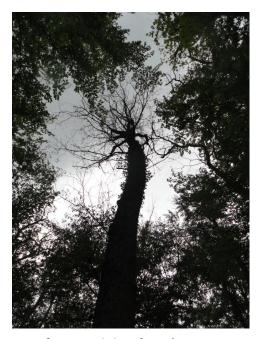
Le chêne ici est principalement du pédonculé qui demande plus d'eau que le sessile et un sol plus riche et profond. Il a besoin d'un « arrosage » régulier et craint l'eau stagnante.

Si l'ONF ne fait rien, beaucoup d'arbres vont mourir.

Nous nous rendons sur une parcelle (avant le chêne de Sainte Croix), un peuplement non exploité depuis longtemps et observons que tous les houppiers sont atteints (descente de cimes) quelles que soient les essences et l'âge des arbres. Le chêne, le hêtre, les érables et même le charme sont dépérissants, comme si le sol (40 cm de profondeur sur dalle calcaire), combiné à une faible pluviométrie, ne leur fournissait plus l'essentiel (éléments minéraux, eau) pour leur croissance. Le spectacle est désolant.

Nous remercions M. Morel qui devait nous quitter.

Nous nous rendons au beau chêne de Sainte Croix. Les grands arbres nous paraissent au premier abord en meilleure santé mais, en avançant un peu, nous observons les mêmes phénomènes...



L'ONF se laisse un temps de réflexion, d'observations, pour faire un bilan face à toutes ces difficultés... sans tabou devant le mode de traitement et les essences. Il faut arriver à mixer pour recréer une forêt ; le rôle de l'ONF étant d'assurer le renouvellement.

Les hannetons : grave problème, aucun remède à ce jour, dépérissement important de beaux semis... A suivre.

Suivi des plantations.

Un défi important attend les gestionnaires de l'ONF pour assurer, tant bien que mal, le renouvellement de la forêt qui n'est pas du tout facile vu les difficultés conjuguées : faible pluviométrie, nature du sol, des essences en place hors station, pression du gibier, hannetons... C'est là le vrai problème de la forêt, il faut le comprendre.

Sous le chêne de Sainte Croix, une pluie torrentielle écourte notre sortie. Heureusement, nous avons vu l'essentiel!

- (*) Véhicules = engins avec lesquels les pieds ne touchent pas le sol. Chevaux et poussettes sont considérés comme des véhicules, donc tolérés aussi.
- (**) Une station forestière est une zone d'étendue variable, homogène dans ses conditions écologiques : climat, relief, géologie, sol et végétation naturelle.

<u>Photos</u>: Le groupe observe les houppiers- Piqures d'insectes sur le tronc d'un chêne dépérissant - Chêne dépérissant (sec sur pied).

Note rédigée par Claire le Jeune, en collaboration avec Hugues de Grandmaison et Saïd Belkacem (SPFC) et Michel Leblanc (ONF) - (Mise en page : Liliane Compain)